

ENSEMBLE, NOUS POUVONS DEFENDRE NOS DROITS!



Le Jeudi 29 mars 2007, les agents ANPE seront en grève pour refuser la mise en application, en catimini, d'un Décret de loi instituant la régionalisation et la privatisation du Service Public de l'Emploi.



Les conséquences de ce projet n'atteindront pas seulement les salariés de cette institution.

Depuis l'entrée en vigueur du PARE en 2001, les logiques de contrôle et de restriction des droits des demandeurs d'emploi n'ont cessés de croître. Beaucoup voient ainsi leur situation personnelle et économique basculer vers une plus grande précarité. La mise en œuvre du Suivi Mensuel Personnel (SMP) ne fait que renforcer ces politiques de culpabilisation des chômeurs pour une mise au pas cadencé de l'ensemble du monde salarial, au seul profit des patrons. Nul n'ignore aujourd'hui que derrière l'UNEDIC se cache le MEDEF et sa volonté de faire baisser le coût du travail en tirant les salaires vers le bas. L'Etat y trouve son compte également en espérant bénéficier d'une baisse virtuelle du nombre de chômeurs. A travers la « Bataille pour l'emploi » c'est la guerre aux chômeurs et, par delà, à tous les salariés qui est déclarée.

Pour les demandeurs d'emploi ces politiques se traduisent par des pressions pour accepter n'importe quel emploi à n'importe quel salaire et n'importe quelles conditions d'embauche. Une grande partie de la formation est maintenant sous la coupe directe de l'ASSEDIC qui privilégie d'abord « l'adaptation au poste » plutôt que les parcours de qualification. Les possibilités de reconversion disparaissent : serveuse tu es, serveuse tu resteras !

UN SERVICE PUBLIC DEMANTELE = DROITS DE TOUS ATTAQUES !

Une certaine résistance interne des agents ANPE à ces logiques, a peut être atténué leurs impacts pour les usagers. Malgré cela, les restrictions d'accès à la formation, le développement des contrôles et des sanctions commencent à se faire sentir sur l'ensemble des usagers. En interne les agents ANPE connaissent également une augmentation des pressions hiérarchiques, une dégradation croissante des conditions d'accueil et de travail ainsi que l'apparition d'injonctions contradictoires avec ce qui faisait la déontologie du Service Public de l'Emploi.

Pour accélérer le processus, avec ce Décret, l'Etat a décidé de se désengager du traitement du chômage en se déchargeant de son poids financier sur les régions. Outre les problèmes de financement que vont devoir assumer ces structures locales, un fort risque d'ingérence des potentats patronaux locaux est à craindre, notamment dans les régions les plus sinistrées.

Dans le même temps, l'UNEDIC fait massivement appel à des prestataires privés, véritables chasseurs de prime, pour assumer une part croissante du SMP. Au regard de leur mode de rémunération (prime au placement) et des conditions d'embauches (très précaires) de leurs salariés, ces officines auront certainement moins de scrupules à faire remonter à l'ASSEDIC votre refus d'emploi pour : éloignement de votre domicile, salaire trop bas, horaires décalés, temps partiel non souhaité... Les sanctions suivront immédiatement : moins 20% de votre allocation d'abord, puis 50% et plus rien.

Cette politique n'est pas une fatalité. Et les échéances électorales prochaines n'y changeront rien (les grands partis politiques cautionnent tous ces orientations). Il est possible d'y résister en se mobilisant massivement. Quel acquis social n'a pas été obtenu et conservé par la lutte ? Aussi pour faire front ensemble à ces attaques libérales nous convions tous salariés et chômeurs à rejoindre les syndicats et les comités de chômeurs (AC !, APEIS, CGT, NMCP). Renforçons les initiatives de défense et de résistances amorcées.



NE LAISSONS PAS BRADER LE SERVICE PUBLIC DE L'EMPLOI !

CNT

Paris, le 21 mars 2007

Section **ANPE** syndicat **santé-social région parisienne** www.cnt-f.org/sante-social.rp
< 33 rue des vignoles 75020 Paris > < 06 20 44 61 93 > < section.anpe@cnt-f.org >